

saintjeandevédas.fr

N°51- janvier 2020

Védazine

+ *Bien vivre à Saint Jean de Védas* +

*Fêtons ensemble
la nouvelle année*

*Vendredi
10
janvier*

DÈS
19h



COUR DU DOMAINE DU TERRAL

Feu d'artifice - Vin chaud - Chocolat chaud et plus encore...

PUB

Edito + sommaire



*Pour respecter le plus rigoureusement possible les dispositions du code électoral,
j'ai décidé de suspendre provisoirement la parution de mon éditorial.*

Isabelle Guiraud,
Maire de Saint Jean de Védas

4 ***Tout en images***

6 ***L'info***

7 ***Tout sur la ville***

Toutes les actus de
Saint Jean de Védas

16 ***Dossier***

Salle polyvalente et halle
gymnique

19 ***Portrait***

Louis Gaillet

26 ***Tout un week-end***

29 ***Q/R***

30 ***Tribune libre***

+ *Tout en images* +



17-20.12.2019

Repas des aînés

Quatre jours pour accueillir les aînés de notre ville lors du repas de fête qui marque la fin de l'année. Un spectacle dynamique a terminé chaque après-midi, avec chansons et danses.

Commémoration 11 novembre

Chaque année, les élèves de la ville participent à la commémoration du 11 novembre en lisant des lettres de poilus. Un moment d'hommage et d'Histoire toujours émouvant.



08.12.2019

Marché de Noël

Un marché de Noël avec le beau temps. De quoi faire des emplettes pour préparer les fêtes !

Participez au nettoyage des berges de la Mosson

Suite au succès de la précédente mobilisation, une nouvelle opération de nettoyage des berges de la Mosson se déroulera le dimanche 19 janvier de 9h à 12h. Elle est organisée par l'association Demain, c'est aujourd'hui, avec le soutien du Club Taurin et de la Ville. Rendez-vous sur le parking des Arènes.





Le sens du partage / Sudalia

Bonnets pour les sans-abris

Une très belle collection de bonnets et écharpes en laine bien chauds pour les sans-abris a été remise à l'association SOS.SDF Montpellier. Ils ont été tricotés par **les résidentes de Sudalia** et les bénévoles de l'association **le Sens du Partage** lors des ateliers tricot **La Maille Solidaire**.

7.12.2019

Téléthon

5 091 € de dons ont été recueillis à l'occasion du Téléthon. Des dizaines d'associations védasiennes se sont mobilisées sous la houlette de l'ASCL. Le Domaine du Terral a accueilli le samedi 7 décembre de nombreux danseurs et danseuses dans tous les styles (contemporain, swing, hip hop, boogie, country...).



Boogie Woogie

Championnat du monde

Sous les couleurs de l'équipe de France, Roxane Véron et Florent Llamas ont terminé à la **6^{ème} place du championnat du monde** de Boogie Woogie à Moscou ! William Castellano et Laurène Series ont fini douzième.

Un grand bravo aux danseurs du Centre Rock Compagnie !



PUB

À l'issue de l'enquête publique qui s'est déroulée du 4 au 22 novembre, la Ville de Saint Jean de Védas a officiellement demandé à la Métropole de Montpellier de suspendre et de retravailler avec les Védasiens le projet d'aire d'accueil de grand passage.

Elle s'est appuyée pour sa demande sur les plus de 180 contributions reçues par le commissaire-enquêteur ainsi que sur les nombreux habitants qui ont signé une pétition en ligne.

La Métropole de Montpellier a accepté cette demande.

Comme indiqué dans le courrier reçu par la Ville, les Védasiens seront associés au projet.

MÉTROPOLE DE MONTPELLIER

Aire de grand passage

« MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Montpellier Méditerranée Métropole a prévu la réalisation d'une aire de grand passage sur la commune de Saint Jean de Védas, conformément au schéma départemental d'accueil des gens du voyage.

Dans ce cadre, une procédure de DUP-expropriation a été lancée.

L'enquête publique vient de se terminer. Les Védasiens y ont largement pris part ; exprimant leur avis, questionnements et critiques sur plus de 6 registres.

Par ailleurs, une pétition en ligne a recueilli plus de 500 signatures contre le projet tel que présenté dans le dossier d'enquête publique.

Ces éléments doivent être pris en compte.

Aussi, en tant que Maire de la commune où le projet est prévu et conformément au pacte de confiance qui nous lie, je vous demande :

- de suspendre la procédure de DUP-expropriation relative à la création d'une aire de grand passage à Saint Jean de Védas ;
- de retravailler ce projet pour apporter des réponses aux interrogations exprimées lors de l'enquête publique et pour envisager des hypothèses alternatives ;
- et, enfin, d'avoir un nouveau temps de large concertation avec les Védasiens.

Je suis convaincue que, partageant avec moi l'objectif de sérénité de l'action publique, vous donnerez droit à mes demandes, dans l'intérêt de tous. »



« MADAME LE MAIRE,

Je vous remercie de votre courrier du 27 novembre 2019 relatif au projet d'aire de grand passage de Saint Jean de Védas qui rejoint nos préoccupations. Le schéma départemental d'accueil des gens du voyage prévoit la réalisation d'une aire de grand passage sur votre commune pour laquelle une enquête publique relative à sa déclaration d'utilité publique s'est tenue du 5 au 22 novembre dernier. Celle-ci a en effet occasionné une très forte participation des Védasiens.

Pour tenir compte des nombreuses contributions recensées, la Métropole demandera à Monsieur le Préfet de suspendre la procédure en cours afin de nous permettre de poursuivre les études et de répondre aux interrogations émises lors de l'enquête publique. Ce temps sera aussi l'occasion de rencontrer les Védasiens, de leur présenter les évolutions de ce projet en réponse aux observations formulées par le public et d'exposer les alternatives qui ont été étudiées sans être retenues compte tenu des contraintes multiples attachées à votre territoire communal.»



AMÉNAGEMENT

Des travaux menés par la Ville,
d'autres par la Métropole.
Le point sur ce qui se fait
dans l'espace public.

Les travaux finis... ou en cours !

MÉTROPOLE

Zone du Rieucoulon



La sortie directe sur la RD612 a été réalisée par des travaux de nuit du 10 au 19 décembre 2019.

Avec l'arrivée d'un nouveau magasin, la situation était devenu intenable pour les usagers de la zone du Rieucoulon.

Sollicitée par la Ville, interpellée par un collectif de commerçants et par une pétition, la Métropole de Montpellier a enfin réalisé une sortie directe sur la RD612. **Elle a été mise en service le 20 décembre.**

Une étude a aussi été lancée pour autoriser le tourne-à-gauche sur la RD613 en direction de Saint Jean de Védas.

AMÉNAGEMENT

Passerelle sur la Mosson



Au bout de l'aire de détente de la Mosson, le cheminement piéton et vélo en direction de Lavérune a entièrement été refait.

INAUGURATION

Rue des Roudères



Les travaux de requalification de la rue des Roudères, axe majeur de la ville, ont été inaugurés le 14 décembre 2019.

SPORTS

Synthétique Etienne Vidal



Le terrain synthétique du stade Etienne Vidal a entièrement été refait pendant le mois de décembre. Coût de l'opération : 310 280 € HT

MÉTROPOLE

Composteur collectif



A l'initiative de l'association *Bien Vivre à Roque Fraïsse*, la Métropole de Montpellier a placé un composteur collectif à l'entrée du Parc de la Capoulière.

ESPACES VERTS

Plantation Escholiers



Des arbres déjà matures ont été plantés sur le talus de l'école des Escholiers élémentaire. En se développant, ils permettront d'augmenter les zones d'ombre pendant les périodes de fortes chaleurs.

Travaux à venir

Rue des Jasses

Les travaux de la rue des Jasses reprendront au mois de janvier 2020 pour se terminer par les revêtements définitifs de voirie pendant les vacances scolaires de février.

Quartier Mairie

Des travaux sur le réseau d'eau potable vont avoir lieu dans le quartier de la Mairie au cours du mois de janvier. La réfection de la voirie interviendra au cours du premier semestre 2020.

+ *Tout sur la ville* +

fêtons ensemble la

NOUVELLE ANNÉE



Du chocolat chaud, de la soupe, du vin chaud aussi, un feu d'artifice pour s'en mettre plein les yeux... fêtons tous ensemble la nouvelle année 2020 !

**Vendredi 10 janvier / 19h /
Domaine du Terral. ♦**

« Des zones de rencontre ont été instaurées en ville sur l'Avenue Clemenceau ou la rue Garcia Llorca. Beaucoup de conducteurs ne connaissent pas cette disposition du code de la route : « *Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et **bénéficient de la priorité sur les véhicules*** ».* Les piétons sont donc prioritaires ! Respectez le Code de la Route !

** Article R110-2 du Code de la Route*

Toilettes sèches

La Ville a installé des toilettes sèches dans le Parc de la Peyrière.



Listes électorales

Fin des inscriptions le 7 février 2020 à minuit

Si vous souhaitez voter aux élections municipales des 15 et 22 mars prochains, il faut que vous soyez inscrits sur les listes électorales. Attention, passé ce délai, vous ne pourrez pas voter !

Vous devez vous munir d'un justificatif de domicile et d'identité. La démarche est aussi faisable en ligne GRATUITEMENT (attention aux arnaques sur Internet !).

JEUNESSE

C'est déjà l'été ! (si, si)

Le Centre jeunesse propose aux jeunes de réfléchir ensemble sur le séjour de l'été. Il se déroulera du 3 au 8 août 2020. Ces réunions se dérouleront sur cinq samedis et sont ouvertes à tous ceux souhaitant participer au séjour.

Les jeunes pourront réellement influencer sur le séjour : choix de la destination, des activités, la confection des menus, des problématiques et des règles liées à la vie collective....

Attention : les inscriptions au séjour ouvrent tout début janvier.

Réunions les samedis 18 janvier, 29 février, 21 mars, 30 mai et 4 juillet. Plus d'informations auprès du Centre jeunesse.



VOL DES PLANTATIONS

Mais qui a volé les plantations du jardin partagé au Puits de Gaud ?

Un acte pitoyable quand on sait que cet espace a été créé pour que tout le monde en profite. L'égoïsme stupide à l'état pur. La Ville a déposé plainte bien évidemment.

Courriers anonymes

La Mairie reçoit chaque mois quelques courriers anonymes. Ce qui pose des difficultés... pour répondre ! Car si des courriers sont volontairement anonymes (injures, dénonciation...), d'autres paraissent plus être un oubli de préciser son identité. Un courrier n'est pas un mail, si vous n'indiquez pas votre adresse, nous ne pourrions pas vous répondre !

Fermeture Mairie

En raison d'une réunion annuelle des agents, les services de la Mairie fermeront exceptionnellement à 16h le 24 janvier.

Seniors

Si vous avez 67 ans cette année, inscrivez-vous auprès du service festivités à la Mairie. **Vous serez ainsi sûr de ne manquer aucun événement dédié aux seniors sur la ville.** Si vous avez plus de 67 ans et que vous n'êtes pas encore inscrit, vous êtes bien sûr les bienvenus !

Conseil municipal

Le vote du budget 2020 aura lieu lors du conseil municipal du **jeudi 30 janvier**. L'ordre du jour complet sera disponible sur le site internet de la Ville une semaine avant. Tout le monde peut bien entendu y assister !

PUB



RESTAURATION SCOLAIRE

Repas végétariens

ÇA CHANGE DANS LES ASSIETTES des enfants fréquentant les restaurants scolaires de Saint Jean de Védas. Entre obligation légale et démarche volontaire de la Ville, on fait le point !

UN MENU VÉGÉTARIEN PAR SEMAINE POUR TOUS

Depuis le 1^{er} novembre 2019, la loi EGalim (adoptée à l'Assemblée Nationale en octobre 2018) impose de servir un repas végétarien par semaine à tous les enfants, dans tous les restaurants scolaires.

TOUT VÉGÉTARIEN POUR CELLES ET CEUX QUI LE VEULENT

La Ville de Saint Jean de Védas offre la possibilité pour les enfants de bénéficier d'un menu végétarien pour tous les repas dans les restaurants scolaires à compter du 6 janvier 2020.

172 enfants sur 770 fréquentant le restaurant scolaire ont fait ce choix.



Bravo ! En 2019, ils ont fini le sixième et dernier niveau des ateliers mémoire

CCAS

Musclez votre mémoire !

DEPUIS 2012, ILS SONT PLUS D'UNE CENTAINE À AVOIR BÉNÉFICIÉ DES ATELIERS MÉMOIRE.

Mis en place par le CCAS de Saint Jean de Védas, les ateliers mobilisent les différentes fonctions cognitives du cerveau, que ce soit la mémoire, l'attention ou encore le langage.

Le travail se fait principalement sous forme de jeux simples mais exigeants. Ils nécessitent de se mobiliser dans l'instant : retenir des éléments d'une histoire, des caractéristiques de personnages sur une illustration, mémoriser des informations orales...

« Les exercices sont très ludiques et on en sort avec des astuces pour une mise

en pratique dans la vie quotidienne », témoignent les participants rencontrés.

« La transmission de stratégies et de techniques pour améliorer sa mémoire au quotidien et les conseils pour prendre soin de son cerveau face à l'avancée de l'âge font partie intégrante de ces ateliers », explique Guillaume Benes, psychologue clinicien, neuropsychologue et animateur des sessions.

Une nouvelle session d'atelier débutera au printemps 2020. C'est entièrement gratuit. Attention, les sessions se remplissent vite : inscrivez-vous sans tarder auprès du CCAS !

BUDGET

Orientation budgétaire

Certes, c'est une obligation légale. Mais le débat d'orientations budgétaires est aussi et surtout un élément essentiel de la vie démocratique en donnant un éclairage sur la situation économique et financière de la collectivité.

Présenté au Conseil municipal du 17 décembre dernier, il précède le vote du budget primitif.

SITUATION FINANCIÈRE

Lourdement impactées par la baisse des dotations de l'État (perte cumulée de 4,5 millions d'euros entre 2014 et 2019), les recettes évoluent positivement grâce à l'augmentation physique des bases d'imposition (+2,6% en 2019).

Les dépenses de fonctionnement sont en augmentation pour répondre aux besoins d'une ville qui grandit (+2,66% en 2019). L'autofinancement augmente lui-aussi sous l'effet du désendettement de la commune.

L'encours de la dette a ainsi baissé de 34% entre 2014 et 2019.

La capacité de désendettement est de trois ans, nettement en-deça du seuil d'alerte fixé à 11 ans.

Le niveau financier des investissements a été important sur les deux dernières années avec la réalisation du groupe scolaire Jean d'Ormesson, les aménagements de la rue des Roudères, l'avenue Clemenceau ou encore la rue des Jasses.

Les investissements représentent 3,88 millions d'euros en 2019.

STABILITÉ DES TAUX D'IMPOSITION

Comme les années précédentes, la Ville maintiendra les mêmes taux fiscaux :

↳ Taxe d'habitation : 14,11%

↳ Taxe foncière : 25,10%

↳ Taxe foncière non bâti : 96,14%

L'intégralité du Rapport d'orientation budgétaire est disponible en téléchargement sur le site internet de la Ville.

PUB



LABEL TERRE DE JEUX

La Ville de Saint Jean de Védas vient de recevoir le label Terre de jeux en vue des Jeux Olympiques de Paris 2024. Ce label est une première étape pour devenir un centre de préparation des athlètes olympiques de tir à l'arc. Cette démarche est menée en partenariat très étroit avec le club védasien de tir à l'arc Arc Lat'Védas.

« Pour les fêtes de fin d'année, le CCAS de Saint Jean de Védas ne relâche pas son action de solidarité.

51 enfants dont les parents rencontrent des difficultés financières ont ainsi reçu un chèque cadeau pour des jeux et jouets. Des adultes en situation de précarité ont eux aussi reçu un coup de pouce financier.

Jeunes secouristes

Avez-vous déjà été témoin d'un accident ou d'un malaise ? Comment alerter les secours de manière efficace ? Quels sont les gestes à effectuer en attendant ? Le Centre jeunesse propose aux 10-17 ans des structures enfance et jeunesse un stage de secourisme. Trois demi-journées (les 17-18 février 2020) animées par un professionnel pour donner aux jeunes les bons réflexes.

Informations au Centre jeunesse.

Démarches en ligne

De plus en plus de démarches sont uniquement accessibles en ligne : Amélie, CAF, Carsat, Impôts, EDF... Si vous avez besoin d'aide, vous pouvez venir aux permanences de l'association ADAGES les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis de chaque mois en Mairie, de 14h à 17h. C'est gratuit bien sûr !

Questions sur la petite enfance ?



Tous les parents se posent des questions ! Nourriture, sommeil, relations sociales, relations parents/enfants... Pour trouver des réponses adaptées, ne vous fiez pas à Internet, allez au LAEP ! Le Lieu d'accueil enfants parents est un service municipal. Des professionnels de la petite enfance vous accueillent gratuitement de manière anonyme. Plus d'informations 04 67 27 18 02

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Ateliers musique du monde

C'est une nouveauté à l'École municipale de musique. Quatre musiciens professionnels du groupe Qalam vont vous entraîner dans les musiques inspirées des cultures populaires du Maghreb. Chant, guembri, violon, mandole et percussions seront présents. La transmission orale traditionnelle des éléments des morceaux sera privilégiée.

Trois pièces seront abordées, incluant aussi quelques éléments celtiques ou indiens.

Les ateliers sont ouverts à tous, musiciens et chanteurs. Pour les instrumentistes débutants, la participation se fera principalement au niveau du chant et du rythme.

Gratuit pour les élèves des écoles associées / 150€ pour les Védasiens
28 et 29 mars de 10h à 15h
4 et 25 avril de 10h à 12h30

Renseignements auprès de l'École municipale de musique au 04 67 85 65 52 ou ecole-musique@saintjeandevedas.fr

AMÉNAGEMENT

la (grande) salle

salle polyvalente et gymnase

Aboutissement d'une année de travail, le Conseil municipal du 17 décembre 2019 a adopté par délibération la proposition du cabinet BPA architecture. Une salle polyvalente en bas, une halle gymnique en haut, les deux totalement indépendantes.

Où et quand ?

À proximité du groupe scolaire Jean d'Ormesson, en lisière de Roque Fraïsse, sur le Chemin des coteaux. **Livraison prévue fin 2022.**



© BPA Architecture

Halle gymnique

Située au-dessus de la salle polyvalente, la halle gymnique compte une grande salle d'une superficie de 1400 m² et une salle de danse de 150 m².

Des tribunes sont prévues pour accueillir des compétitions régionales.



© BPA Architecture

6,5

C'est en millions d'euros HT le montant des travaux estimé de cette réalisation.

« Environnement : labellisation Bâtiments durables Occitanie niveau OR.

La conception bioclimatique permet d'obtenir le niveau maximum de ce label. Cette classification permettra de soumissionner à l'appel à projet NoWatt porté par la région Occitanie.

HISTORIQUE

8 novembre 2018

Le Conseil municipal approuve par délibération le lancement de l'opération « *construction d'un équipement public polyvalent : une salle polyvalente et une halle gymnique* ».

6 mai 2019

Réception des candidatures pour le concours de maîtrise d'oeuvre (58 candidats) et analyse technique par un cabinet indépendant.

14 juin 2019

Le jury de sélection des candidatures admet quatre équipes à concourir.

29 novembre 2019

Réunion du jury de concours et classement des projets. Le jury est composé d'élus de la majorité et de l'opposition, d'architectes, de la SERM...

16 décembre

La Commission d'appel d'offres retient la proposition du jury de concours.

17 décembre

Le Conseil municipal entérine par délibération le lauréat du concours : BPA architecture.



© BPA Architecture

Stationnement : 80 places sur site dont environ 60 dissimulées sous pilotis avec un parcours à sens unique pour éviter les embouteillages. Le Chemin des Coteaux sera lui aussi doté de 80 places de stationnement.

Salle polyvalente

Elle se situera en rez-de-chaussée, dans le prolongement du Parc de la Capoulière. Lors des événements, tout le monde pourra ainsi facilement se promener à l'extérieur.

- ↳ Capacité de plus de 1500 personnes en configuration debout
- ↳ Superficie de 910 m²
- ↳ 5 mètres de hauteur sous plafond



© BPA Architecture

PUB



+ Portrait +

Le Védasien tutoie l'excellence en VTT de descente, une discipline impressionnante.

LOUIS GAILLET

À fond !



Sur le papier, le principe est simple : descendre le plus rapidement possible une pente raide. Dans la réalité, il faut s'imaginer dévaler -à parfois près de

80 km/h !- des chemins de randonnées, des pierriers, des sous-bois truffés de racines, des obstacles naturels à sauter...

À ce jeu-là, le Védasien Louis Gaillot est l'un des meilleurs français. **En 2019, il prend la deuxième place du championnat de France junior** et termine dixième à une étape de la Coupe du Monde, sans compter les places d'honneur.

Après une progression constante depuis dix ans, le Védasien joue gros sur la saison charnière de 2020 : « *C'est ma dernière année en junior avant le passage chez les pros de l'Elite. C'est cette année qu'il faut aller chercher des podiums et des titres* », confie Louis Gaillot.

Sous-entendu, sans résultats probants cette année, pas de contrat avec une structure privée. Et pas de structure, pas de courses car il est bien trop

onéreux de tourner sur le circuit international.

Des résultats de 2020 dépend ainsi son avenir à haut niveau... une sacrée pression !

D'autant plus que, rattaché à la Fédération française de cyclisme, le VTT de descente souffre de sa relative confidentialité. Ainsi Louis Gaillot, pourtant inscrit sur la liste ministérielle des sportifs de haut niveau, ne bénéficie pas d'aménagements horaires significatifs pour sa Terminale.

« *Heureusement, je peux compter sur des copains en or qui me prennent les cours !* », sourit-il.

UNE MOTIVATION SANS FAILLE

Car il est comme ça, Louis. Le sourire vissé sur le visage, la motivation débordante et des principes simples.

« *Si tu ne veux pas avoir de pression, travaille, donne le maximum* ». « *Si tu y crois, tu peux réussir à tout* ». Simple et efficace.

Des mots qu'il met en pratique.

Pneu explosé dans une descente de Coupe du Monde. Tant pis, il continue à fond. Il finira avec une roue carrée et à quelques secondes de la qualification

pour la finale. Le dérailleur se brise et manque de coincer la roue. Même pas mal, il fonce.

D'où une question lancinante : n'a-t-il jamais peur ?

« *Si, si ! la peur est présente. Parfois, c'est vrai, je me demande où est-ce que je vais pouvoir mettre les roues... Mais c'est comme ça, je n'ai pas la choix : j'y vais !* »

Car il aime la vitesse. Quand ça défile, quand ça tape, quand ça saute. C'est cette passion qu'il transmet aux gamins du Vélo Club Védasien. Il aime passer les voir pour instiller la flamme de la descente. Une manière aussi de rendre la pareille à ce club qui l'a formé et avec lequel il garde des liens forts.

La Ville de Saint Jean de Védas a accordé une subvention de 500€ à Louis Gaillot pour soutenir sa pratique de haut niveau.

bio express

2002 / Naissance

2008 / Commence le VTT au Vélo club Védasien

2019 / Intègre l'équipe internationale SCOTT DH factory

PUB



+ Tout le monde sort +

Le théâtre municipal du Chai du Terral organise des actions culturelles pour les enfants scolarisés dans les établissements de la ville. Fin novembre 2019, les collégiens de troisième ont assisté à une conférence très particulière...

ACTION CULTURELLE

Faire aimer le théâtre

Mais quel conférencier ennuyeux ! Enchaînant phrases sibyllines tout en balbutiements, affichant un stress et une impréparation totale, ce mauvais intervenant produit l'effet escompté.

Les collégiens se jettent des regards désespérés et adoptent une moue perplexe : deux heures à tenir, cela va être long !

Et d'un coup, la porte s'ouvre avec fracas. Deux comédiens s'engouffrent dans la salle polyvalente et jouent Molière. Sidération et stupeur dans les rangs, les visages s'illuminent. Ça y est, les élèves sont happés. Ils le resteront pendant deux heures. Joué trois fois au collège Louis Germain

pour l'ensemble des classes de troisième, *C'est quoi le théâtre* plonge les élèves dans les 2 500 ans d'histoire du genre, des grands classiques du répertoire aux contemporains.

INVENTIVITÉ

Sur un rythme effréné, les collégiens s'étonnent, s'émeuvent, rient. Les apports théoriques sont distillés avec finesse et les extraits s'enchaînent naturellement dans une mise en scène pleine d'inventivité. Pour Sophocle, c'est un résumé extrêmement drôle de toute la généalogie des Labdacides (Oedipe, Antigone...). Molière et Racine se succèdent.

Shakespeare est revisité avec une surprenante scène au téléphone portable de Roméo et Juliette.

Sans oublier les auteurs contemporains comme Beckett, Novarina, Pick...

Le pari de la *compagnie MégaSuperThéâtre* d'aborder le théâtre de manière surprenante est gagné.

Mieux : après un vrai temps d'échange, les élèves repartent avec une envie indéniable d'aller au théâtre.

Assistez au spectacle

La compagnie MégaSuperThéâtre se produira au Chai du Terral **le mardi 14 janvier avec La fabrique des idoles** (lire page 22).



THÉÂTRE

La fabrique des idoles

Croire en quoi ? Croire en qui ? Pourquoi ? *La Fabrique des idoles* ne vous apporte pas de réponse, elle pose ses jalons, très précisément, et vous aide à y répondre. À votre manière.

Si ce spectacle, destiné à tous les publics, résonne avec tant de justesse c'est parce qu'il est drôle, qu'il pointe très exactement les grands noms de l'Histoire qui ont été, souvent malgré eux, érigés en idoles.

On y croise Sapiens qui a inventé les premiers dieux, Roland et sa chanson, le premier homme sur la lune ou, plus étonnant, les inventeurs de la

Silicon Valley, apprentis sorciers du nouveau monde dans lequel nous nous débattons.

Une enquête palpitante menée par trois comédiens malicieux où le spectateur devient le détective de sa pensée la plus profonde en découvrant ce qui l'a construite.

Un voyage dans l'inconscient des mythes, des idoles et de leurs rituels.

CHAI DU TERRAL / MARDI 14 JANVIER / 20H
/ Dès 13 ans / Cie MégaSuperThéâtre / lire aussi page précédente

DANSE

Jean-Claude Galotta

ATTENTION COMPLET // Lorsque Jean-Claude Gallotta imagine avec Alain Bashung une reprise musicale et chorégraphiée du célèbre album de Gainsbourg, il ne savait pas que le temps leur jouerait l'un de ses plus mauvais tours. Malade, Bashung termine la partition mais ne chantera jamais sur scène son dernier spectacle. Il est là pourtant. Sa voix, ses impros, son rock, du très grand Bashung absorbé et absorbant la musique et les textes de Gainsbourg, l'Homme à Tête de Chou.

CHAI DU TERRAL / 9 JANVIER / COMPLET / Dès 15 ans



THÉÂTRE CONCERT

Pacamambo



Pacamambo est une fable initiatique lumineuse allègrement mise en scène dans un dispositif original où la musique, les lumières et les mots forment un pont entre les vivants et les morts.

Wajdi Mouawad nous offre ici un conte des temps modernes, une petite merveille, de drôlerie et de justesse.

CHAI DU TERRAL / MARDI 25 FÉVRIER / 20H / Dès 10 ans



LITTÉRATURE

Lecture sud

Le cycle Littératures des Suds propose six lectures musicales, par la comédienne Elisabeth Gavalda accompagnée par le musicien Vincent Granger, pour promouvoir cet espace de culture qu'est la mer méditerranéenne. À Saint Jean de Védas, ce sera **D.H. Lawrence** pour *Sardaigne et Méditerranée*.

MÉDIATHÈQUE JULES VERNE / VENDREDI 7 FÉVRIER / 18H30



THÉÂTRE ENRAGÉ **Le Roi Lear**

Transmis ou reçu, l'héritage est au coeur du Roi Lear, **le monument théâtral shakespearien**. Que léguons-nous à nos enfants, qu'ont-ils reçu de ceux qui les ont précédés ? Sur scène, quatre comédiens interprètent et s'échangent les principaux rôles de la pièce dans une chronique ramenée à l'essentiel : l'errance d'un homme aux portes de la mort. Spectateurs de cette tragédie, nous sommes aussi les enfants de Lear, ses héritiers. Entraîné par ses pensées qui le

perdent et le précipitent dans la rage, il crie son désespoir et redécouvre un peu de son humanité dans l'espace illimité du théâtre. Battue par la tempête, la lande dans laquelle se débattent les personnages, envahit tout. L'espace scénique comme notre imaginaire.

CHAI DU TERRAL / 29 JANVIER / 20h /
Dès 15 ans / Cie Provisoire / Un spectacle
soutenu par le Chai du Terral dans le
cadre du dispositif « Un jour un théâtre :
création en itinérance dans la Métropole »

4 - 12 ANS

Enquête jeunesse



BOBBY ET MISTINGUETTE CONTRE LE CRIME est une enquête de détective dynamique et participative !

Dans les années 50, un vol est commis dans l'appartement du riche Comte Vladimir KOMIAKOV, un diamant d'une valeur inestimable lui est dérobé. Une affaire classée sans suite... Cela en est trop ! Bobby PARKER et Mistinguette WATSON, célèbres détectives, décident de résoudre cette affaire. Mais ils ne pourront pas y arriver sans vous !

Au programme : relevés d'indices, portrait robot, reconstitution de la scène du crime et interrogatoires des suspects...

Les enfants ! Vous aurez votre mot à dire dans cette histoire, c'est certain !

MÉDIATHÈQUE JULES VERNE / MERCREDI 5 FÉVRIER / 16H / INSCRIPTION
OBLIGATOIRE AUPRÈS DE LA MÉDIATHÈQUE / **gratuit**

Janvier

11.01.2020

Jazz Club

Soirée Duke Ellington avec l'Indiana Jazz Band.
Salle des Granges

16.01.2020

Exposition Nadine Vergues

Exposition du 9 janvier au 4 février /
Vernissage le 16 janvier / **Galerie du Chai du Terral**

25-26.01.2020

Stage One man show

Le but de ce week-end est de créer un personnage, construire un sketch, développer et identifier les ressorts de l'écriture comique, sous l'œil averti et bienveillant d'Audrey Perrin, comédienne et metteur en scène.

125 € / Théâtre de la Chocolaterie /
Contact : audreyperrin@gmail.com

Février

15.02.2020

Jazz Club

L'alliance parfaite du swing et du funk avec Swinky Long Legs

Salle des Granges

22.02.2020

Carnaval du Comité

Le Comité des festivités védasiennes vous propose une soirée carnaval animé par DJ Bruno. Concours de déguisements.

Salle des Granges / 19h / Entrée libre

Tout le temps...

Théâtre comique

La Chocolaterie

Le théâtre installé dans la ZAC du Mas de Grille propose du théâtre humoristique tous les vendredis et samedis. Tous les détails sur le site internet du théâtre.

lachocolaterie.org

SPECTACLES AU CHAI DU TERRAL
renseignements au 04 67 82 02 34
ou sur **www.chaiduterral.com**

Depuis 2016, l'association Art CHAI propose des cours d'histoire. Loin du cliché ennuyeux, les cours sont distillés avec passion et érudition.

ART C.HA.I

Osez l'histoire de l'art !



Démonstration de sculpture par Christina Weising.

Il faut dire que Christina Weising est passionnée et passionnante. Quand elle parle de l'histoire de l'art, elle est intarissable... et d'une compétence impressionnante. Avec une thèse (8 années d'étude après le bac) sur le domaine et 20 ans d'expérience comme conférencière, elle maîtrise parfaitement son sujet.

OUVRIR LE REGARD

Pour elle, comme pour Jeanne Decup, présidente d'Art C.HA.I, « *l'histoire de l'art, c'est avant tout de l'histoire* ». Ainsi, la lecture technique d'une oeuvre d'art est toujours complétée par une approche historique, sociologique, religieuse, mystique... « *Je ne veux pas me cantonner à un seul sujet comme on peut le faire à l'Université*, précise Christina, *je tiens beaucoup à développer une approche transversale dans mes cours* ». Cette année, elle est partie d'une petite Vénus préhistorique et montre comment ce motif voyage à travers les âges. Cette approche permet ainsi de s'adresser à tous. Novice ou amateur éclairé, tout le monde peut se nourrir au cours des séances.

Si vous souhaitez ouvrir votre regard, regarder votre environnement différemment, n'hésitez plus ! ♦

Art C.HA.I assure aussi des cours hebdomadaires et des stages de peinture dans toutes les techniques (acrylique, pastel, aquarelle...).

Plus d'informations
www.art-c-ha-i.com
artchai34@hotmail.com
06 89 99 93 10

Histoire de l'art : trois sessions par semaine (ce sont les mêmes cours) : lundi (17h-18h30 ou 18h30-20h) et jeudi (18h-19h30)

En plus des cours réguliers, l'association propose des conférences sur des sujets particuliers. Prochaines dates : 6 mars et 24 avril. Ce sera à la médiathèque Jules Verne; Les thèmes sont encore en cours de définition.

DES PHOTOS DE STATUETTES VIEILLES DE PLUSIEURS MILLIERS D'ANNÉES défilent à l'écran. Une quinzaine de Védasiens studieux assistent à l'évolution de la forme des sculptures quand les matériaux changent, quand la terre laisse sa place au fer. Nous sommes en Asie mineure, en plein Croissant fertile, au coeur de la révolution néolithique. Dans la salle de conférence des Granges, en ce lundi soir, les élèves sont concentrés sur les analyses de l'intervenante.

ANCIENS COMBATTANTS

Renouvellement du drapeau



Kléber Mesquida, Président du Conseil départemental et Patricia Wéber conseillère départementale ont remis aux adhérents de la FNACA leur nouveau drapeau siglé FNACA Saint Jean de Védas Lavérune. Hervé PAUTAL, le président de la FNACA, tient à assurer « un grand merci au Conseil départemental d'avoir témoigné sa pleine solidarité au monde combattant ». Ce drapeau est présent dans toutes les cérémonies officielles.

ON PEUT ENCORE S'INSCRIRE

Aquagym

Il est temps d'éliminer les excès des fêtes ! Une séance gratuite est offerte pour tous ceux qui veulent tenter l'expérience de l'aquagym.

Informations : aquagymvedasienne.com
06 23 33 50 47 / vedasienne@yahoo.fr

Yoga du rire

Tous les samedis à 14h, venez profitez des bienfaits du rire et diminuer votre niveau de stress. Un moment de bien-être à partager ! Association Rêve ta vie en couleurs / 06 61 89 84 56 / salle des Granges /

Peinture

Peinture à l'huile ou acrylique, redécouvrez le plaisir de peindre. Association Mille couleurs/ lundi et jeudi de 14h à 17h / 06 59 81 76 06 / salle des Granges /



OBLIQUES

On découvre le patrimoine

Spécialiste des sorties culturelles, l'association Obliques propose un joli programme pour ce début d'année 2020.
19/01 : sortie journée à Cazouls d'Hérault et Montagnac

24/01 : visite exposition « L'aventure Phocéenne » au Musée Lattara

17/02 : visite thématique « L'histoire du Droit à Montpellier »

23/02 : sortie journée à St Victor-la-Coste et le Visiatome.

association.obliques@gmail.com

06 12 80 44 51

On retient

05.01.2020

Loto du basket

Plus de 1000€ à gagner en bons d'achats pendant les 18 parties prévues.

Salle des Granges à partir de 14h / organisé par le SJVBA.

19.01.2020

Grand loto

Nombreux lots, bons d'achats et surprises.... 3 cartons pour 6€

Salle des Granges / organisé par le Comité des festivités Védasiennes.

01.02.2020

Saint Jean Environnement

Une assemblée générale ouverte au public pour discuter de l'environnement.

Salle des Granges à 18h

22.02.2020

Tournoi de foot

Le Racing club Védasien organise un tournoi pour les équipes U12 de l'Hérault. Il est qualificatif pour le trophée international des étoiles.

Complexe Etienne Vidal

Cirque

Kerozen & Gazoline

Stage de cirque pendant les vacances de février, du lundi au vendredi

3-5 ans de 10h30 à 12h ou 16h30 à 18h (65€) / 6-10 ans de 14h00 à 16h00 (80€)

kerozen.gazoline@yahoo.fr / 04 67 13 28 91

Cirk & Danse

Stage de cirque pendant les vacances de Février, du lundi au vendredi.

3-5 ans : de 11h15 à 12h15 (50€)
6-8 ans : de 9h30 à 11h00 (75€)

cirk.dance@gmail.com

CYCLOTOURISME

Café offert...

... mais il faudra quand même pédaler un peu pour en bénéficier ! Le Cyclotourisme Védasien organise un point café et viennoiseries pour tous les cyclistes qui passent par l'Abbaye de Valmagne. Un événement départemental en partenariat avec le comité départemental Cyclo de l'Hérault.

De 9h à 11h / c'est gratuit

AMÉNAGEMENT

Découvrez le Parc de la Capoulière



Inauguré le 20 octobre 2019, le Parc de la Capoulière s'étend sur 7 hectares. Un espace naturel dans le prolongement du Parc de la Peyrière qui constitue un véritable poumon vert.

Sur les 33 hectares du quartier de Roque Fraïsse, près d'un quart est un espace vert boisé !

Commencé il y a deux ans avec les 60 parcelles des jardins familiaux, le Parc de la Capoulière est désormais aménagé. Avec une priorité forte sur le boisement : ➔ **la frênaie existante de 1 200m²** a été nettoyée et préservée.

➔ **124 arbres fruitiers** vont constituer un verger

➔ **90 feuillus, 30 conifères et 1363 jeunes plants pour boisement méditerranéen** ont été plantés.

Bien sûr, tous les arbres ne sont pas encore à maturité et il faudra attendre quelques années pour que le Parc donne sa pleine mesure.

Vous pouvez d'ores et déjà arpenter les différents cheminements, courir sur le parcours sportif, amener vos enfants jouer sur l'aire de jeu, profiter

des terrains de pétanque...

Le Parc assure aussi la maîtrise du risque hydraulique.

Sept bassins de rétention d'eau ont été créés pour éviter les inondations sur l'ensemble du quartier.

Ces ouvrages techniques ont bénéficié d'aménagements paysagers et les digues ont été aménagées pour cheminer dans le parc et les bassins.

Après le parc du Terral, le parc de la Peyrière, la garrigue ou encore les prés de la Mosson, le Parc de la Capoulière offre un nouveau poumon vert à la ville.

L'ensemble du parc de la Capoulière représente un investissement de 1164 000€ HT. L'aménagement a été conçu et réalisé par la SERM, en lien étroit avec la Ville de Saint Jean de Védas.



- 1** City stade
- 2** Aire de jeux pour les enfants de 2 à 8 ans
- 3** Parcours sportif avec des agrès
- 4** Belvédère avec des terrains de pétanque
- 5** Aire de pique nique
- 6** Jardins familiaux (60 parcelles)
- 7** Vergers



PUB

+ Questions/Réponses +

Dans chaque numéro du Védazine, l'équipe municipale répond à vos questions.

Numéros utiles

Accueil de la mairie **04 67 07 83 00**
Secrétariat du maire et des élus
04 67 07 83 01

Police municipale **04 67 47 47 33**

Chai du Terral **04 67 82 02 34**
Ecole de musique **04 67 85 65 52**
Ecole d'arts plastiques **04 67 85 65 52**
Médiathèque Jules Verne
04 67 15 47 57
Maison des associations **04 67 82 36 20**

Centre communal d'action sociale (CCAS)
04 67 07 83 04

Centre jeunesse **04 99 52 78 75**
Accueil de loisirs associé à l'école (ALP)
04 67 50 28 16
Accueil de loisirs sans hébergement
(ALSH) **04 99 52 20 62**
Service des affaires scolaires
04 67 07 83 16
Maison de la petite enfance
04 67 27 78 02
Relais d'assistantes maternelles
04 67 42 76 88
Lieu d'accueil enfants-parents
04 67 42 76 88

Services techniques **04 67 42 77 16**
Urbanisme **04 99 54 98 60**
Point Propreté (déchetterie)
04 67 07 34 25

Montpellier Méditerranée Métropole
04 67 13 60 00

Pour respecter le plus rigoureusement possible les dispositions du code électoral, cette rubrique est provisoirement suspendue.



Védazine. journal municipal de la Ville de Saint Jean de Védas / Janvier - Février 2020

Directrice de la publication : Isabelle Guiraud, maire / **Responsable de la rédaction :** Vincent Dusseau / **Crédits photos :** sauf mention contraire, service communication / **Édition :** Eurocompo / **Commercialisation :** Philippe Bentolila / 06 50 00 81 00 / **Mise en page :** Noir & Blanc / **Maquette :** le Magazine / Publication bimestrielle **Mairie de Saint Jean de Védas** 4, rue de la Mairie, 34430 Saint Jean de Védas / www.saintjeandevedas.fr

GROUPE MAJORITAIRE

Trompe l'œil ?

Certains jugements affirmés de manière péremptoire cachent pourtant des réalités bien contraires :

Nous serions « soumis à la métropole » ? C'est archi-faux. Au contraire, nous nous battons avec détermination chaque jour pour défendre les intérêts des Védasiens au sein de la métropole. Ceux qui proposent de s'opposer frontalement à la métropole ne gagneront qu'une chose : la mise à l'écart de Saint Jean de Védas des grands enjeux métropolitains.

Nous voudrions cette « urbanisation galopante » ? Mille fois non !

Au contraire, c'est le maire précédent qui, entre 2006 et 2009, a décidé et lancé la ZAC de Roque Fraïsse (avec le soutien de MM. Carabasse et Rio). Et c'est la loi ALUR qui a permis cette densification excessive, aujourd'hui maîtrisée grâce à notre action.

Même quand nous bloquons des projets de densification, comme aux Roudères où tout est gelé pendant 5 ans par un P.A.P.A., l'opposition nous fait un procès d'intention sur un projet inexistant !

Enfin, cerise sur le gâteau : parmi ceux qui nous critiquent au sein même du conseil municipal, il y a une propriétaire qui a vendu son bien, participant ainsi à la densification!!!

Face aux grands « Yaka » de l'opposition aux raisonnements aussi faciles qu'erronés et qui passent tristement leur temps à jouer aux pompiers pyromanes, notre majorité municipale préfère baser son action publique sur la raison, le travail et la vérité. Une position, certes, moins aguichante mais, au final, la seule efficace.

OPPOSITION

Je vous souhaite une merveilleuse année. Des échéances prochainement décideront de l'avenir. Le constat aujourd'hui, et dénoncé en 2014, se résume à une urbanisation effrénée, une circulation non maîtrisée.

Philippe Carabasse

Texte non parvenu.

Alain Delon

Enquête publique : La loi impose un formalisme circonstancié. La commune est garante de sa bonne application. Alors pourquoi, des feuilles volantes ont-elles remplacé les cahiers prévus à cet effet?

Catherine Escrig

Nous regrettons qu'il n'y ait pas eu d'anticipation pour les accès au Rieucoulon avant l'arrivée d'Action. Félicitations aux commerçants qui par leur pétition ont pu interpeller la Métropole qui a lancé les travaux.

Véronique Fabry

Réunions de quartier?

Cette année la municipalité n'a pas organisé de réunions de quartier comme les années précédentes (entre septembre et février). Je trouve cela regrettable et dommageable au débat démocratique.

François Rio

Texte non parvenu.

Marie-Line Salomon

Fin de mandat au conseil municipal avec 2 regrets: N'avoir vu aucune avancée sur les pistes cyclables entre St Jean et Montpellier et ne pas avoir convaincu la majorité de préserver St Jean avec un COM à 2X1 voie.

Philippe Vernay

Soucieux de l'avenir de notre commune nous souhaitons une excellente année à tous les Védasiens. Le bien vivre est notre priorité. L'urbanisation galopante privilégiée ces dernières années, doit cesser. Il faut développer notre ville sans la dénaturer. Nous sommes opposés à la politique de soumission à la Métropole adoptée par la majorité qui entraîne de fortes perturbations en termes de circulation sur la commune. Ce développement doit également être maîtrisé en termes de sécurité et d'écologie. Notre vision se traduit par un projet désireux d'insuffler une nouvelle énergie pour Saint Jean de Védas.

Explurielles@gmail.com

Groupe expressions Plurielles

PUB

PUB